

From: Yannick Jahan

To: François Devoucoux du Buysson

Sent: Tuesday, February 22, 2005 6:38 PM

Subject: RE: Un amour à taire

Monsieur,

A l'heure de l'Europe, ce n'est certainement pas Mélo'Men, Choeur International Gai de Paris, composé de choristes d'une dizaine de nationalités différentes, qui va se limiter à militer pour ce qui se passe ou qui s'est passé à l'intérieur des frontières françaises. Mélo'Men, par ses chants, appelle au souvenir des déportés, notamment homosexuels (nous avons aussi chanté au cours de la cérémonie officielle des déportés au Mémorial de la Déportation), et peu nous importe de savoir de quelles nationalités étaient les déportés.

J'espère que nos échanges seront publiés dans votre "courrier des lecteurs" : je n'en ai pas vu un seul pour l'instant.

Yannick Jahan

-----Message d'origine-----

De : François Devoucoux du Buysson

Envoyé : lundi 21 février 2005 08:05

À : Yannick Jahan

Objet : Re: Un amour à taire

Bonjour,

je ne crois pas jouer avec les mots : j'appelle "déportation homosexuelle" le processus organisé et systématique mis en oeuvre à l'encontre des personnes homosexuelles dans le but de les regrouper dans des camps de concentration. Ce fait historique incontestable -et incontesté- ne concerne toutefois pas l'ensemble des pays belligérants de la seconde guerre mondiale. En l'occurrence, on ne peut pas parler de déportation homosexuelle sur le territoire régi par le régime de Vichy sous la surveillance des Allemands.

Et c'est justement là que la scène dans laquelle apparaît Melo'Men pose problème. Si vous voulez commémorer la déportation homosexuelle, il est légitime et symbolique de le faire à Berlin, voire à Strasbourg, mais certainement pas à Paris.

Je vous remercie encore pour les informations que vous m'avez communiquées.

Bien à vous.

FDB

----- Original Message -----

From: Yannick Jahan

To: François Devoucoux du Buysson

Sent: Thursday, February 17, 2005 1:51 PM

Subject: RE: Un amour à taire

Bonjour Monsieur,

En réponse à votre mail :

S'agissant des présentations que la presse a pu faire du téléfilm, je n'ai pas pu y réagir ne les ayant pas lues. Seul votre article a été porté à ma connaissance sur ce sujet. Pour ce qui est du téléfilm, que j'ai eu l'honneur de voir en avant première, ce que j'en retiens est qu'il traite, que vous le reconnaissiez ou non, de la déportation homosexuelle, puisqu'il narre l'histoire d'un jeune homme qui a été déporté, soupçonné de relation amoureuse avec un officier allemand. Mais ne jouons pas sur les mots, je suis sûr que vous comprendrez la position des Mélo'Men que je représentais en 2004 : pour ce qui est de la participation du choeur Mélo'Men à la scène finale au Mémorial de la Déportation, le choeur a accepté, sous mon mandat de président, d'apporter sa contribution au tournage pour que la scène soit la plus proche possible de celle qui a lieu annuellement en avril, à l'issue de laquelle le le choeur chante depuis plusieurs années. Le souci du choeur n'est

effectivement pas de savoir s'il y a eu des déportations de Français homosexuels selon la définition que vous donnez à cette page de l'Histoire, mais bel et bien de se souvenir de ce que l'homosexualité a été, pour les déportés Français ou non, dans les camps de concentration.

Cordialement,
Yannick Jahan

-----Message d'origine-----

De : François Devoucoux du Buysson
Envoyé : mercredi 16 février 2005 08:55
À : jahan.yannick@wanadoo.fr
Cc : Observatoire du communautarisme
Objet : Un amour à taire

Bonjour,

merci pour votre message de ce jour. Je crois que c'est vous qui n'avez pas bien lu l'article qui ne porte pas tant sur le téléfilm que sur l'utilisation à des fins militantes du thème de la déportation homosexuelle.

Je suppose que vous avez signalé les précisions que vous apportez aux journaux (programmes de télévision, presse communautaire) qui ont présenté le téléfilm tel que cela est dit dans l'article. Je pense aussi à Marc Tessier, président de France Télévisions, qui l'annonce comme un "téléfilm sur la déportation homosexuelle" En outre, je vous invite à lire les résumés du téléfilm sur les sites qui vendent déjà le DVD.

J'observe par ailleurs que vous ne trouvez rien à redire au sujet de la paternité intellectuelle de Thierry Meyssan sur cette thématique.

Enfin, puisque vous convenez que ce film ne porte pas sur une déportation homosexuelle française qui n'existe pas, que vient faire Melo'Men dans la scène finale au Mémorial de la Déportation?

Bien à vous.

FDB

De: "Yannick Jahan"
A: <contact@communautarisme.net>
Date: Tue, 15 Feb 2005 19:04:41 +0100
Sujet: Téléfilm Un amour à taire : manipulation autour de

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour réagir à l'article paru sur votre site Internet au sujet de soi-disant "Manipulations autour de la déportation homosexuelle".

Si l'auteur de l'article semble bien connaître son sujet, par contre, je pense qu'il a vu le téléfilm en vitesse accélérée.

D'abord, il dit que Sarah, Jean et Philippe sont déportés : "Sarah parce que juive, Jean et Philippe parce qu'ils sont homosexuels ". Or seul Jean a été déporté, Philippe a été abattu chez lui, et Sarah a été la seule de sa famille à échapper à une rafle, avant de se cacher chez Philippe, puis chez le frère de Jean, jusqu'à la Libération.

Ensuite, et surtout, le journaliste auteur de l'article ne semble pas avoir

remarqué que la déportation de Jean est consécutive à un soupçon de la Gestapo quant à sa "relation" avec un officier allemand, au cou duquel il a été vu et photographié dans un cabaret gay parisien. Or, comme l'article le relate, relayant ainsi les propos de Michel Celse et Pierre Zaoui : "Les homosexuels non-allemands ne furent expressément visés par la répression nazie qu'en cas de relations impliquant un ou des partenaires allemands". Jean a d'abord été incarcéré sous l'influence vengeresse de son frère qui devait le faire libérer sous 24 heures, mais un rapprochement de son identité avec celle de celui qui est dans les bras de l'officier allemand, l'entraîne à Drancy...

A la lumière de cette précision, le téléfilm Un Amour à taire est bien cohérent avec l'histoire. Je vous invite à le regarder de nouveau, à priori le 9 mars sur France 2.

D'ailleurs, notez que tout cela n'a pas empêché que le téléfilm soir remarqué au 6e Festival du Film de Télévision de Luchon 2005, qui s'est tenu du 2 au 6 février dernier, sous la présidence du comédien Vincent Pérez. Cette année, 28 films étaient présentés dont 17 en compétition. Parmi les distinctions, on remarque que le téléfilm Un amour à taire a obtenu 5 prix sur 9 : Prix du scénario, Prix du jeune espoir féminin, Prix du jeune espoir masculin, Prix du public, Prix spécial du jury.

Cordialement,
Yannick JAHAN
Ex-Président de la chorale Mélo'Men
en fonction au moment du tournage du Téléfilm au Mémorial de la Déportation.